



Proposition d'amendement

Version 2 / 3 novembre 2021 / brm

DSSI 37 / 2021.GSI.1855

Financement de la stratégie de lutte contre la pandémie de COVID-19 2022

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
CSoc (Zybach)	Le crédit est approuvé à condition que le traçage des contacts soit numérisé le plus rapidement possible.	+
UDC (Michel)	Approbation aux conditions suivantes : Il faut numériser le traçage des contacts autant que possible et réduire le montant du crédit prévu pour ce domaine d'environ deux tiers, soit à 6 000 000 francs (nouveau crédit total : 37 500 000 francs).	-